



## 25 janvier 2013 : date historique pour le métier d'orthophoniste en France

Depuis la création du diplôme d'orthophoniste, la France est le seul pays où le soin de toutes les pathologies du langage est confié à un praticien unique. Cette spécificité française est due à la personnalité des deux pionniers de l'orthophonie française : Claude Chassagny et Suzanne Borel-Maisonny.

Le métier d'orthophoniste est dans la fleur de l'âge et c'est une grande fierté que les ministres de la santé et de l'enseignement supérieur aient pu le reconnaître. Car il a fallu que les différentes composantes de la profession parviennent à passer sur leurs dissensions pour travailler ensemble à cette « réingénierie ». Au cours de ce gigantesque chantier, la profession s'est découverte plus unie qu'elle ne l'avait jamais été. Cette union est pour les Ateliers Claude Chassagny le signe de la transversalité du langage qu'ils affirment avec force.

Les Ateliers Claude Chassagny, partenaires de la Fédération des Orthophonistes de France dans cette refonte des études, ont voulu :

- Veiller à ce que soient transmises aux étudiants en orthophonie des connaissances fondamentales pour penser la pluralité des théories du langage et sa complexité.
- Veiller à ce que la psychanalyse, la psychologie clinique, la psychopathologie soient nommément enseignées, au même titre que la neuropsychologie et la psychologie cognitive, de manière à permettre aux étudiants de faire des liens entre les concepts théoriques et la clinique.
- Veiller à ce que ne soient pas clivés l'organique et le psychique, en faisant par exemple apparaître le concept d'oralité dans les grands domaines d'enseignement.
- Veiller à ce qu'apparaisse la notion d'énonciation, incontournable quand il s'agit de la parole et de sa pathologie, notamment en faisant figurer l'étude du bégaiement comme Unité d'Enseignement à part entière.
- Veiller à ce que les fondements théoriques soutenant la relation thérapeutique et le langage écrit soient intégrés dans le contenu de l'enseignement.
- Veiller à l'articulation des enseignements fondamentaux théoriques et des enseignements des pratiques professionnelles.
- Veiller à ce que les stages, Unités d'Enseignement à part entière, comprennent un temps de reprise clinique.
- Prévoir des passerelles en fin de parcours pour les étudiants qui souhaitent accéder à la recherche.

Les **Ateliers Claude Chassagny**, association de formation et de recherche sur le langage, travaillent sans relâche depuis bientôt dix ans à faire entendre la voix de l'orthophonie, celle qui refuse une vision mécanique du langage et de sa pathologie, celle qui refuse de hiérarchiser les troubles, de morceler les patients, de diviser les orthophonistes, celle qui refuse de céder sur les mots ; celle qui affirme que le langage, parce qu'il est indissociable de la construction du sujet, ne se réduit pas à l'addition de fonctions, celle qui affirme que tout orthophoniste est un praticien parce qu'il est enseigné de chaque rencontre avec chacun de ses patients.